BELGIQUE

AUDREGNIES

Grande manifestation. — Le dimanche 11 juillet, la Fédération catholique belge déplorera les bataillons pacifiques de ses organisations en une grande et sensationnelle manifestation à laquelle prendront part plusieurs organisations françaises voisines.

Tout récemment des français établis en Belgique disaient : « M. le curé d'Audregnies fait beaucoup de bien avec sa confrérie du Saint-Sacrement. » C'est que M. le Curé d'Audregnies est un homme pratique avant tout. Il a fait de sa Confrérie du Saint-Sacrement le centre de toute l'organisation, ou plutôt de toutes les organisations de sa paroisse.

C'est ainsi d'ailleurs que les Jésuites allemands firent jadis en établissant par toute l'Allemagne des congrégations contre de toutes les organisations des paroisses ; c'est pratique.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du jeudi 30 juin 1910
Présidence de M. Leclercq, juge

LE PERLUÈ DÉCORS

Le samedi 5 juin, l'attention du chef de la Sûreté lilloise, était attirée par un individu, de mise élégante, portant à la boutonnière un large ruban de la Légion d'honneur.

Conduit au poste de Sûreté, l'inconnu déclara se nommer Stephan Petrescu, représentant en machines agricoles, à Lille depuis un mois. Cet individu reconnut n'avoir aucun droit au ruban. Fouillé on le trouva porteur d'un revolver. C'est donc pour port illégal de décoration et port d'arme prohibée qu'il est poursuivi.

Il ne comparaît pas. Le tribunal le condamne à quinze jours de prison.

EXPLOITS D'UN IVROGNE

Le mercredi 14 juin, un chiffonnier, Emile Demoulin, 56 ans, chemin de Tournai, à Halluin, et Alfred-Henri Coisne, dit le « Chinois », 31 ans, prenaient leurs chopes à Roncq, dans les estaminets de la rue des Chats-Huants. Une discussion s'élève à propos du payement des consommations. Demoulin fut frappé violemment par son brutal ami. Il a subi une interruption de travail d'une dizaine de jours. Depuis Coisne a disparu le pays, au moment de son arrestation. Pour tous ces faits, il est condamné à deux mois de prison et 5 fr. d'amende.

ENTRE MÉCANICIENS DU CHEMIN DE FER

MM. Arthur Michel et Demoulin sont tous deux mécaniciens au Chemin de fer du Nord. Ils étaient d'excellents camarades, quand survint M. Michel Sylvain Hallouel, chemin de fer, remplaçant l'épouse du Commandant M. Michel avait signé bede circulaire. M. Demoulin n'était pas de cet avis.

Un soir, les deux amis se rencontrèrent et la conversation roula sur la fameuse décision ; on échangea des gros mots. Michel, irrité de traître, bouscula son camarade, qui tomba sur une bouteille et se blessa.

Après plaidoirie de Me Bassères d'Hugo, Michel est condamné à 10 francs d'amende avec sursis.

UN MAUVAIS PERE

Joseph Decrève, 35 ans, débardeur, condamné une cinquantaine de fois par les Tribunaux belges, comparaît cette fois en France. Le 22 mai dernier, il a frappé à coups de brique son fils qui a été assez sérieusement blessé.

Décrève est condamné à quarante jours de prison.

UN ACQUITTEMENT

Jeudi après-midi, comparaissaient devant le tribunal correctionnel de Lille Roux sacristains de l'église Saint-Martin à Roubaix : Arthur Burvenich, 34 ans, rue du Quesnoy, à Mons-en-Barœul, et Théophile Ladrière, 22 ans, rue de la Paix, 51, à Roubaix.

Tous deux étaient accusés par trois gamins, Coquant, Malfait et Castelain, enfants de chœur, d'actes répréhensibles commis dans la sacristie et dans l'escalier conduisant à la tribune. Une gamine, Germaine Rousseau, était venue vers la fin de l'instruction porter plainte pour un fait commis par Burvenich à Mons-en-Barœul.

Les débats ont eu lieu à huis-clos.

Les inculpés, qui avaient opposé toujours aux accusations les plus vives dénégations, étaient défendus par Me Dhellemmes et Diligeat.

Après des débats d'environ une heure, le tribunal, présidé par M. Leclercq, juge, a rendu un jugement acquittant les deux prévenus, « attendu que la preuve n'est pas suffisamment établie ;

« ATTENDU QUE LES INVRAISEMBLANCES ET LES DÉCLARATIONS CONTRADICTOIRES DES ENFANTS LAISSENT UN DOUTE, MÊME SUR L'EXISTENCE DES FAITS ;

» Attendu, que même s'ils existaient, les faits ne seraient produits dans des lieux non accessibles au public et en conséquence sans publicité. »

AFFAIRES DIVERSES

— 25 francs à François Delaval, et à Alphonse, Souquet, à Illies, pour bris de clôture.

— Par défaut, 6 jours à Léopold Joveneau, sans domicile fixe, pour le même délit.

— Par défaut, 15 jours avec sursis à Zulma Quatsinons femme Doneufgardin, 31 ans, ménagère, demeurant en garni, rue des Longues-Haies, 188, pour détournement au préjudice de la Boulangerie Franco-Russe, rue Monge, pour laquelle elle vendait des petits gateaux appelés « Franco-Russes ».

— 15 jours à Maurice Bocquet, à Hautbourdin, pour coups.

— 1 mois et 5 francs à Alcide Breton, 46 ans, cour Dubois, pour coups à un voisin, Désiré Dernelle.

— 25 francs à Moulart, 29 ans, demeurant rue de la Bangue, cour Lecomte, 5, à Roubaix, pour ivresse et bris de écarreaux de vitre à l'estaminet du Brouteux, boulevard Gambetta, angle de la place de la Liberté, à Roubaix.

— 1 mois (sursis) à Jules Deudoncker, 38 ans, à Wattrelos. Cet individu a frappé d'un coup de couteau un sieur Ido Quivron.

— 25 francs avec sursis à Jean-Baptiste Boleau, 30 ans, journalier, Grande-Rue, cour Delmart, 12, pour coups sur Jules Delhart, cabaretier, Grande-Rue.

Peu satisfait d'avoir été remplacé par un autre ouvrier, Alphonse Grimonprez, 28 ans, travaillant chez M. Dernelle, marchand de paille, alla attendre un ouvrier, Henri Godderis et le frappa.

Grimonprez, qui fait défaut, est condamné à 2 mois de prison.

— 40 jours à Henri Vollekindt, à Roubaix, vol de cartes-postales à Roubaix.

Port de Dunkerque

ENTRÉES du 29 juin

Anvers, v. a. Esriquete, 145, div.
Cronstadt, v. d. Moscow, 653, dm.
Huelva, v. a. Mormney, 1769, pyrite.
Ipswich, v. a. Emma, 64, lest.

du 30 juin

Liverpool, v. a. Nyroca, 634, d.
Kotka, v. a. Oswin, 1067, bois.

SORTIES du 29 juin

Havre, v. fr. Jean Bart, 149, dm.
Havre, vap. fr. Amiral Latouche Tréville, 2678, dm.
Londres, v. a. Narcissus, 412, d.
Leith, v. a. Astrologer, 578, dm.
Hull, vap. ang. Polo, 286, dm.

du 30 juin

Sarwig, vap. norv. Aurora, 667, lège.
Kragerö, 3-m. g. a. Flora, 168, lest.
Goole, v. a. Frankfort, 594, dm.
Alger, v. fr. Nord, 2647, dm.

NOUVELLES MARITIMES

ARRIVAGES :	VENANT DE :
Penarth 28, 4-m. Mashona	Dunkerque
DEPARTS :	**ALLANT A :**
Falmouth 28, 3-m. it. Stefano Bianchi	Aberdeen
Falmouth 28, 3-m. all. Nizza	Hambourg
Las Palmas 26, st. Roma	Douvres pr ordr.
Rosario 27, st. Ladgate	Dunkerque

PASSAGES. — Périm 27, st. Orontay, Calcutta à Dunkerque.
Gibraltar 28, st. Coronation, Bombay à Dunkerque.
Malte 28, st. Lstar, Bombay à Dunkerque.

MARCHÉS

COURS DU MARCHÉ OFFICIEL DE LA RÉGION DU NORD

Lille, le 30 juin 1910.

Avoine jaune. — Courant 16,50 vendeur; prochain 17,75 acheteur; juillet-août 17,00 acheteur; 4 derniers 17,25. Stock 2000.

Avoine blanche. — Courant 16,— pays; prochain 16,50; juillet-août 16,75; 4 derniers 17,50. Circulation 3000; stock 1000.

Blé roux régénéré. — Courant 22,25 acheteur; prochain 24,50; juillet-août 24,75; 4 derniers 25,25 acheteur. Circulation 200; stock 800.

Blé blanc. — Courant 22,25; prochain 23,25; juillet-août 23,50; 4 derniers 24,00.

LILLE, 30 juin 1910.

Huiles : Colza 1er pot. 61,25. — Pain n° 1, 30,50. — Cassée, boîtes 5 kilos, 61,—.

3/6 fin disponible, 57,—. — Droit de fabrication pour 1910 : 8,47.

Cours des alcools en distillerie. — Courant, 3/6 : Prochain, 57,25. — 1. A. 57,50. — 4 derniers, 58,50. — 3 d'octobre, 55,25. — 4 premiers, 44,75.

Marché au blé. — Prix moyen. — Blé blanc, 19,—; blé roux, 18 fr.

Prix de 100 kilos de fleur, 1re qualité, 32,50.

Taxe différentielle du pain. — Pain de fleur ou de gruau, 0,36 le kilo; pain blanc, 0,34; pain bis ou de ménage, 0,30.

Marché aux bestiaux. — Nombre d'animaux amenés : Bœufs, 138; vaches, 135; taureaux, 14; veaux, 308.

Vendus pour Lille : Bœufs, 107; vaches, 85; taureaux, 9; veaux, 204.

Vendus pour le rayon d'approvisionnement : Bœufs, 29; vaches, 50; taureaux, 5; veaux, 104.

Prix de revient au kilo sur pied. — Bœufs, 1,06 0,96 0,86; vaches, 0,88 0,78 0,68; taureaux, 0,85 0,75 0,65; veaux, 1,20 1,05 0,90.

Prix de revient au kilo de la bête entière déduction faite du cinquième quartier. — Bœufs, 1,83 1,53 1,38; vaches, 1,42 1,32 1,17; taureaux, 1,38 1,18 1,13; veaux, 1,95 1,80 1,65.

Viande à la cheville aux Halles centrales. — Prix au kilo (octroi compris). — Bœufs, 1re qualité 1,60; 2e, 1,50; vache, 1re qualité, 1,50; 2e, 1,40; taureau, 1re qualité, 1,40; 2e, 1,30; veau 1re qualité, 2,10; 2e, 2,00; mouton, 1re qualité, 1,30; 2e, 1,20; porc, 1re qualité, 1,45; 2e, 1,30.

Marché aux fourrages. — Prix aux 1000 kil. (octroi compris). — Paille, 1re qualité, 75; 2e, 60; paille d'avoine, 1re qualité, 40; 2e, 35; foin, 1re qualité, 130; 2e, 120; lentilles, 1re qualité, 125; 2e, 115; Salnfoin, 1re qualité, 110; 2e, 100; luzerne, 1re qualité, 105; 2e, 100; trèfle, 1re qualité, 120; 2e, 115; hivernage, 1re qualité, 95; 2e, 90.

CHICORRES DE CHICORÉE

Disponible françaises 29,50 départ. Disponible belges, 30 fr. franco port et droits.

Concernant la Belgique, la demande pour l'exportation y est, par continuation, toujours de plus en plus faible.

ARRAS, 30 juin 1910.

Marché aux vieux et aux porcs gras. — Veaux. — Amenés : 130; vendus de 1,— à 1,25 le kilo vivant.

Porcs. — Amenés : 108; vendus de 1,125 à 1,225 le kilo vivant.

PARIS, 29 juin 1910.

Sucres raffinés. — La demande est assez régulière de la part de la consommation; les cours sont bien tenus mais sans changement.

A Paris, on cote en disponible les 100 kilos par wagon complet (5000 kilos au moins), et suivant marques aux usines, non compris la taxe de 2 francs :

En cartons de 5 kilos rangés 78 à 78,50, en cartons de 1 kilo rangé 79,50 à 80; en caisses de 50 à 60 kilos rangés 78,50 à 79, en caisses de 25 à 30 kilos rangés 79 à 79,50, en caisses de 10 kilos rangé 79,50 à 80 net, en poudre suivant marques 76,50 à 78.

Cours pour l'exploitation franco sur wagon ou sur bateau les 100 kilos, à Paris, droits déduits : extra, 50,50; pains 48,50.

Pour les cours en province, il y a lieu d'ajouter à cette cote les frais de chargement et de transport qui sont plus ou moins élevés, suivant les régions.

Produits accessoires. — On cote en disponible ou sur bateau les 100 kilos, suivant marques, non compris la taxe de raffinage de 3 francs :

Gros déchets en sacs 73 à 74, morceaux réguliers 73 à 74, petits déchets 73,50 à 74, sucres en poudre 72,50 à 73, cernoulles selon finesse 75 à 76,50, glaces 75 à 76, cuores cristallisés en poudre 72,50 à 73, sucres cristallisés extra acquis 73,50 à 74.

La Villette, le 30 Juin

Espèces	Quantités amenées	Quantités vendues	Prix du kilog.	Poids du kilog. par qualité, Viande nette 1re	2e	3e	Poids vif 1re	2e	3e
Bœufs	1,640	1,610	...	1,—	1,—	0,—	0,—	0,—	0,—
Vaches	1,[illegible]	[illegible]	...	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Taureaux	[illegible]	[illegible]	...	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Veaux	[illegible]	[illegible]	...	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Moutons	14,[illegible]	14,[illegible]	...	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Porcs	5,[illegible]	5,[illegible]	...	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Peaux de moutons 1/2 laine : [illegible]
— rases : [illegible]

Physionomie des ventes :

Bœufs. — Vente plus facile par suite du petit nombre et d'une demande plus active.

Limousine, périgourdins 85-90, bourbonnais, marchés 80-85, normands 78-90, manceaux 80-86.

Veaux. — Vente difficile sur des offres trop nombreuses.

Brie, Beauce, Gâtinais 100-108, champenois, manceaux 90-100, fourangeaux, picards 85-90, calmais 80-85, service 75-80.

Moutons. — Vente plus facile sur les indigènes mais faible sur les algériens.

Agneaux 112-118, Centre 108-115, Midi 100-110, métis 100-106.

Porcs. — Vente bonne par suite des offres plus modérées.

Maigres 60-62, gras 58-60.

Halle aux Blés

Blés. — Les vendeurs sont fermes, mais les acheteurs ne montrent que peu d'empressement aux achats ; hausse de 10 à 15 centimes sur la semaine dernière.

On cote de 24.25 à 24.75 et 25 fr. les 100 kil. nets, gares d'arrivée Paris.

On cote aux 100 kilos gares de départ : Sarthe et Mayenne, 23.50 à 23.75 ; Anjou, 23.75 à 24 ; Poitou, 23.75 à 24 ; Touraine, 24 à 24.25 ; Beauce, 24 à 24.25 ; Centre, 24 à 24.25 ; Loiret et Gâtinais 24 à 24.25 ; Brie, 24.75 à 25 ; Champagne, 24 à 24 ; Bourgogne, 23.25 à 24 ; Bourbonnais, 24 à 24.25 ; Lorraine, 23.75 à 24 ; Aisne, 23.75 à 24 ; Somme et Oise, 23.75 à 24 ; Nord et Pas-de-Calais, 23.50 à 24 ; Eure, 23.75 à 24 ; Bretagne, 23 à 23.25.

Farines. — Cours soutenus, affaires difficiles.

On cote aux 100 kilos : gros son écailles, 13.50 à 14 ; gros son de choix, 13.25 ; gros son deux cases, 13 ; son moyennes 12.50 ; recoupettes (suivant finesse), 10.75 à 11.25 ; semoules gros extra, 15.50 à 17 ; blancs n° 2, 13 à 13.25 ; blancs, 11.75 à 12 fr.

Seigles. — Cours soutenus, sans changement. On cote de 16.75 à 17 fr. les 100 kilos nets gares d'arrivée Paris.

Orges. — Calmes. On cote des orges nouvelles livrables sur août-septembre-octobre à 17.50 les 100 kilos nets gares de départ de la Beauce.

Escourgeons. — Calmes. On cote les escourgeons nouveaux livrables, sur les 5 mois d'août, de 17.25 à 17.50 les 100 kilos, gares de départ.

Sarrasins. — Prix sans changement. On cote de 21 à 21.25 les 100 kilos.

Avoines. — Stérnes prix. On cote : Grises de Beauce, 17.25 à 17.50 les 100 kilos nets, gares de départ ; 20.25 à 20.50 Paris.

HOUBLONS

Paris, 29 juin.

On nous écrit de Nuremberg à la date du 27 juin :

« Dans le courant de la semaine dernière, il a été vendu 800 balles de houblons ; il en est arrivé 60. Les sorties sont toujours supérieures aux entrées, mais la proportion n'est pas suffisante pour tranquilliser les détenteurs. Il ne faut donc pas s'étonner si nous avons toujours à signaler la même tendance, c'est-à-dire du calme, avec des prix baissant chaque jour légèrement.

« La moyenne des prix a été pour la semaine, de 137 à 175 francs, alors qu'elle était, il y a un mois, de 152 à 225 francs.

« La Bramedie se plaint du peu de consommation et cela n'est pas fait pour engager les acheteurs.

» Voici les derniers cours cotés sur notre place :

En balles de 50 kilos	Primes	Moyens
Spalter Siegel	200 à 212	181 à 200
Hallertauer Siegel	200 à 219	162 à 175
Wurtemberg	200 à 212	156 à 175
Hallertauer	194 à 200	154 à 162
Markt et Gebirgshopfen	»	138 à 162
Altmarker	»	69 à 88
1908	75 à 80	50 à 60

« Parmi les affaires traitées, on a surtout vendu des sortes moyennes, principalement des Hallertauer, dont les prix que l'on a payés vont de 156 à 162 francs. Il est rare que les acheteurs consentent à payer plus que cette limite. On fait très peu de chose pour l'exportation : seules quelques balles de houblons russes et Markthopfen ont pris le chemin de l'étranger et l'on a payé pour ces qualités de 135 à 150 francs.

« Rien de nouveau à propos des récoltes : jusqu'à présent on en parlait toujours satisfait ».

Alost, 25 juin.

Pendant cette dernière huitaine, la baisse a fait de nouveaux progrès. Mercredi, en bourse de Bruxelles, on a traité les houblons d'Alost de la récolte 1909, à 58 fr. les 50 kilos, et ceux de la prochaine récolte, livraison octobre-novembre, à 55 fr. les 50 kilos.

Toutefois, pour ces derniers crus, nous clôturons la semaine en tendance plus ferme. Il se présente actuellement des acheteurs à 57/58 fr. par 50 kilos, tandis que les vendeurs, qui jusqu'à ces derniers temps étaient très nombreux, sont devenus très réservés et en sont provisoirement retirés du marché.

Les perspectives de nos houblonnières restent très favorables ; les jeunes plantes continuent à faire de bons progrès et peuvent actuellement être considérées comme entièrement intactes de vermine et de toute maladie quelconque.

ENGRAIS

ENGRAIS AZOTÉS

NITRATE DE SOUDE. — Basé 95 0/0 de pur, 15 1/2 à 16 0/0 d'azote. Prix aux 100 kilos gares d'origine :

Dunkerque disponible 22.50 ; 1911, 22.50 à 22.75.
Nantes : disp. 22 ; 1911, 23.
La Rochelle : disponible 22.95 ; 1911, 23.
Bordeaux : disponible 23 ; 1911, 23.60.
Marseille : disponible, 00.00 ; 1911, 23.75.

SULFATE D'AMMONIAQUE. — 20 à 21 0/0 azote. Prix aux 100 kilos :

Provenance anglaise, automne 1910, cif Dunkerque, Tréport et ports Ouest 29.75 ; caf Marseille, 30.25 ; caf Cette, 30.50 ; wagon Paris 30.50 à 30.75 ; wagon Nantes 30 à 30.25 ; wagon Bordeaux 29.75 à 29.50.

Provenance française, automne 1910 : Nord 30 fr. ; Paris, Compagnie du Gaz 31,—; Compagnie des Vidanges et Engrais, 30.60 ; Lyon 31,—; Bordeaux 30.50 ; Marseille 31,—.

NITRATE DE CHAUX DE NORWÈGE. — 13 0/0 d'azote, les 100 kilos nets pendus sur wagon Rouen Maritime par 5.000 kilos : printemps 1911, 24.50.

CIANAMIDE. — 20-22 azote, 22.50 franco gares grands réseaux, les 100 kilos nets par wagon complet ; 19 à 20 0/0 1.25 ; tonne ; augmentation de 1 francs par 100 kilos de 1.000 à 5.000 kilos et de 3 francs au-dessous de 1.000 kilos.

ENGRAIS POTASSIQUES

KAINITE HARTSALZ. — 12/14 0/0 de potasse pure à compter en chlorure ou en sulfate, en sus perdue :

Prix aux 100 kilos : Stassfurt 7 fr. 50 pour disp. et livrable sur 1910 ; Hambourg 8.25 ; Paris, 8.75 ; Dunkerque, 8.00 ; La Rochelle, 8 francs.

CHLORURE DE POTASSIUM. — Base 80 0/0 chlorure de potassium : Stassfurt 17.80 les 100 kilos. Base 90 0/0 chlorure de potassium : Stassfurt 18.20 ; Nord 22.75.

SULFATE DE POTASSE. — Basé 90 0/0 de sulfate : Stassfurt, 20.50 les 100 kilos ; Nord, 23.25.

DIVERS

SULFATE DE CUIVRE. — 98/99, sur rails, droits de douane acquittés : Juillet-août-septembre 1910 : Paris 47.50 ; Amiens-Lille, 47.25 ; Nantes-Bordeaux 46.75 ; Cette 46.75 ; Marseille 47,—. En sacs de 100 kilos, brut pour net, 1 fr. de moins que les prix ci-dessous.

SULFATE DE FER. — Menus sels : automne 1910 : Paris 4.95 les 100 kilos ; Chalivet-Uzcel 3.75 ; Saint-Dizier 4.50 ; Lille 4.45.

CARBONATE DE MANGANÈSE. — 25 0/0 de manganèse métal : 7 fr. les 100 kilos nets en sacs, par wagons complets, à Saint-Girons (Ariège).

CHAUX MANGANÉSÉE. — 14 à 16 0/0 de manganèse métal : 7 fr. les 100 kilos par wagons complets Saint-Girons (Ariège).

COURS DES MÉTAUX

LONDRES, 30 juin.

Cours d'ouverture (midi 30). — Cuivre, comptant 54 5/8; mois mois, 55 3/8.

Cours de clôture	Cours préc.	Cours jour
Cuivre comptant	54 10.	54 1/2
Cuivre 3 mois	55 5.	55 1/4
Etain comptant	148 17/6.	149 5/6
Etain 3 mois	149 17/6.	150 1/6
Plomb comptant	12 15.	12 5/8
Zinc	22 3/16	22 1/8
Fontes à Glasgow cpt.	49.5.	49.6.

LOURDES & SES HOTELS

L'année dernière, beaucoup de pèlerins ont eu à se plaindre du peu de confortable et même du manque de propreté de certains hôtels et restaurants.

Nos lecteurs pourront, cette année, éviter pareil mécompte, en s'en rapportant à la liste des meilleurs établissements que nous allons donner très prochainement.

LA HERNIE

La Méthode CLAVERIE, de Paris est la seule universellement adoptée

Il est bon de rappeler que ce n'est qu'en adoptant les nouveaux Appareils hygiéniques et sans ressort (Brevetés S. G. D. G.), de M. A. CLAVERIE, le célèbre Spécialiste de Paris, fournisseur des Hôpitaux militaires, de la préfecture de la Seine, des Manufactures de l'État, etc., que toutes les personnes atteintes de Hernies, Entérite, Descentes et Déviations utérines, etc., peuvent obtenir des résultats immédiats et certains.

Aussi tenons-nous à indiquer à nouveau à nos lecteurs et à nos lectrices atteints de ces affections, le passage de M. A. CLAVERIE, dans notre Région, et nous ne saurions trop leur conseiller, dans leur intérêt personnel, de profiter des conseils désintéressés de ce savant praticien.

Applications et renseignements gratuits de 9 heures du matin à 5 heures du soir, à :

LILLE, Samedi 2 et Dimanche 3, Hôtel de la Paix (46, rue de Paris) ;
Armentières, Lundi 4, Hôtel du Nord ;
Roubaix, Mardi 5, Hôtel Petrella (15, rue St-Georges) ;
Mouvaux, Mercredi 6, Hôtel du Grand-Cerf ;
Tourcoing, Jeudi 7, Hôtel du Cygne ;
Avesnes, Vendredi 8, Hôtel du Nord ;
Denain, Samedi 9, Hôtel Boissy ;
Valenciennes, Dimanche 10, Hôtel du Commerce ;
Douai, Lundi 11, Buffet-Hôtel de la Gare.

Ceinture veinières perfectionnées CLAVERIE pour la guérison des déplacements des organes chez la femme.

Affections de l'ESTOMAC, de l'INTESTIN
guéries par les DRAGÉES de SANTÉ de DUBUS
La boîte : 1 fr. 50. — Exiger l'étiquette

MAISON DE FAMILLE

Dirigée par les Religieuses de Notre-Dame de la Merci

à BONSECOURS-PÉRUWELZ

(Derrière l'Eglise. — A l'entrée du Bois)

Prend des Dames, Demoiselles, Fillettes, pendant les vacances et durant toute l'année.

N.-B. — La nombre restreint d'enfants que la Maison peut recevoir permet de leur procurer, avec la vie de famille, une instruction solide et complète.

PRIX MODÉRÉS

Les personnes qui séjournent à Bonsecours ayant pour la plupart un régime spécial à suivre, le prix est traité de gré à gré avec Mme la Supérieure.

Maison spécialement recommandée pour son confort et l'excellence de son climat.

S'adresser, pour renseignements, à Mme la Supérieure des Religieuses de la Merci.

Chronos BARTH
MERVEILLES de PRÉCISION
Chronos BARTH Pédalier. 29 f.
Chronos BARTH Huitaine. 38 f.
Chronos BARTH Répétition. 65 f.
Catal. gratuit du perpétuel illustré sur demande.
A. BARTHET, Seiges, Bourgogne.

MALADIES DE LA PEAU

Eczéma, Acné, Dartres, Boutons

Radicalement GUÉRIES par la MERVEILLEUSE POMMADE

Adermatose HAAS Le pot : 2 fr. 50

A Lille : Phie Collardet, rue de Béthune. — A Roubaix : Lefon, Ph., 161 bis, Grande-Rue. — A Tourcoing : Bernament, Ph., 18, rue Carnot. — A Dunkerque : Ph. Jean-Bart, 7, place Jean-Bart.

CONSEIL PRÉCIEUX

A ceux qui ne connaissent pas encore L'EXCELLENT VIN DE

BANYULS-TRILLES

QUINQUINA

nous conseillons vivement de goûter cet INCOMPARABLE APÉRITIF recommandé par MM. les Médecins aux Hommes, Dames et Enfants

DEMANDER UN « TRILLES »

et exiger l'étiquette BANYULS-TRILLES sur la bouteille

CONSTIPATION

Affections de l'Estomac, des Reins

Guéries par les DRAGÉES de SANTÉ DUBUS, 1,50 la boîte, rue des Arts, LILLE et toutes pharmacies.

BOURSE DE LILLE

DU 30 JUIN 1910

CHARBONNAGES	C. jour	C. préc.
Albi (2 janvier 1910)	230 —	—
Aniche (31 décembre 1909)	1920 —	1918
Anzin (1er juillet 1909)	— —	8400
Blanzy (1er décembre 1909)	— —	1980
Bruay entière	1185 —	1185
Bruay 10e (15 février 1910)	119 50	119
Bully-Grenay (15 nov. 1909)	5350 —	5325
— 1/50e (15 nov. 1909)	108 —	108
Carnières (1er juillet 09)	271 —	—
Carvin entière (3 septemb.)	— —	—
Carvin 5e (1er sept. 1909)	719 —	—
La Clarence (origine)	425 —	412
Courrières (30 sept. 1909)	8420 —	8421
Crespin tit. verts (origine)	92 —	91
Douchy (31 décembre 1909)	1045 —	1040
Douriez 100e (1er mai 1910)	396 —	387
Drocourt 1800 (30 oct. 1909)	— —	—
Drocourt 10e (1er oct. 1909)	— —	—
Drocourt 3500	— —	—
Drocourt, le 20e	— —	—
Escarpelle (1er décemb. 09)	1049 —	—
Ferfay (2 janvier 1910)	483 —	481
Flines-Recches (coup. att.)	86 —	85
Lens ent. p. (30 sept. 09)	1080 —	1077
Lens 10e (30 sept. 1909)	108 50	107
Liévin (1er décembre 1909)	— —	4350
Liévin 20e	148 25	147
Ligny-l-Aire (15 juin 1910)	815 —	815
Marles 50 % (15 juin 1910)	— —	2540
Marles 70 % (2 janvier 1910)	2400 —	—
Marles 20e (2 janvier 1910)	171 50	170
Meurchin 5e (31 août 1909)	8810 —	8835
Nord d'Alais (origine)	— —	290
Ostricourt (10 janvier 1910)	— —	3005
Thivencelle (1er juill. 09)	— —	1350
Vicoigne act. (15 nov. 09)	1730 —	1730
Vicoigne 10e	172 50	178
BANQUES (Actions)		
Crédit du Nord	— —	689
Verley-Decroix	— —	1380
Devilder et Cie	— —	1155
VALEURS DIVERSES		
Gaz de Wazemmes	— —	585
Hauts-Fourneaux	— —	415
Houlbeuge, Mercredi 6, Hôtel du Grand-Cerf ;	— —	238
Tourcoing, Jeudi 7, Hôtel du Cygne ;	— —	5300
Avesnes, Vendredi 8, Hôtel du Nord ;	305 —	305
Douai, Samedi 9, Hôtel Boissy ;	2100 —	2005
Valenciennes, Dimanche 10, Hôtel du Commerce ;	— —	940
Douai, Lundi 11, Buffet-Hôtel de la Gare.	— —	690
Ciments Portland	— —	629
Tramways Lille-Roubaix	— —	825
Tramways Lille-Tourcoing	— —	685
Tramways Electr. de Lille	— —	51
Poulier-Long	470 —	470
Chantiers de France	— —	120
F. Durot	— —	196
Etablissements Wibaux	400 —	406
Laiterie Nord de la France		

Petite Bourse du 30 au comptant

Valeurs	Cours	Clôt.	Valeurs	Cours	Clôt.
3%	[illegible]	[illegible]	Ville de Paris	[illegible]	[illegible]
Indo-Ch. 1908	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Indo-Ch. 1909	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chine 4%	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Russe 4%	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Russe Nouvelles	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Banque de F.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Crédit Foncier	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ch. Lyonnais	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Suez	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rand. de Paris	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rand. Nouvelles	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rio	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rand	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chartered	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chilmes	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Deers	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ottomans	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Tabacs	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Tabacs Gifs	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Tabacs Port.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

BOURSE DE LONDRES

DU 30 JUIN 1910	Précéd.	Ouverture
Consolidés	80 5/8	80 1/8
Extérieure	94 -/-	94 -/-
Turc (série D)	93 -/-	93 -/-
Banque ottomane	18 5/4	18 5/4
Rio-Tinto	65 5/8	64 7/8
Consolidés Goldfield	6 11/32	6 11/32
East-Rand	5 9/32	5 9/32
Rand-Mines	2 29/32	2 29/32
Chartered	1 9/16	1 9/16
Robinson Gold	10 1/4	10 1/4

Prix du Beurre, des Œufs, des Pommes de terre

POUR NOS MÉNAGÈRES

MARCHÉS	BEURRE le kilo			ŒUFS le mille			POMMES DE TERRE les 100 kilos	
	Normandie	Bretagne	Touraine	Normandie	Picardie			
Paris, 29 juin (pour comparaison)	2,40 à 2,56	2,40 à 2,—	2,54 à 2,14	extra 100 125	90 120			
				choix 84 94	80 90			
				ordinaires 60 68	60 70			
Lille, 28 juin	2,— à 2,20 le kilo			10,— à 11,— le cent			14,— à 15,— les 100 k.	
Aire, 27 juin	2,70 à —,— le kilo			2,60 à —,— le quart			1,50 à —,— les 100 k.	
Armentières, 27 juin	2,25 à —,— le kilo			11,50 à —,— le cent			14,— à —,— les 100 k.	
Arnèke, 28 juin	2,— à 2,20 le kilo			1,50 à 2,20 le quart				
Avesnes, 24 juin	1,40 à 1,50 le livre			2,50 à 2,70 le quart				
Bailleul, 27 juin	1,50 à —,— le livre			10,50 à —,— le cent			16,— à —,— les 100 k.	
Bergues, 27 juin	2,85 à 3,17 le kilo			2,65 à —,— le quart				
Bourbourg, 28 juin	2,80 à 3,20 le kilo			2,50 à 3,20 le quart			12,— à 14,— le 100 k.	
Cambrai, 25 juin	1,40 à 1,50 la livre			2,10 à 2,30 le quart			12,— à 13,— les 100 k.	
Cassel, 24 juin	1,30 à 1,50 la livre			2,— à 2,10 le quart				
Courtrai, 27 juin	2,80 à 3,10 le kilo			2,50 à —,— le quart			5,— à —,— les 100 k.	
Cysoing, 28 juin	1,50 à —,— la livre			2,60 à —,— le quart			0,30 à —,— le kilo	
Douai, 24 juin	1,30 à 1,40 la livre			2,— à 2,10 le quart			0,20 à —,— le kilo	
Estaires, 22 juin	1,30 à 1,45 la livre			2,65 à 2,80 le quart			2,50 à 3,— les 100 k.	
Etreux, 23 juin	1,25 à 1,30 la livre			2,50 à —,— le quart				
Fourmies, 11 juin	1,30 à 1,40 la livre			2,40 à 2,50 le quart				
Hautbourdin